

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici tenue le 15 novembre 2016 à 20 h à la salle du conseil municipal, sise au 23, rue de la Fabrique à Sainte-Angèle-de-Mérici.**

Sont présents:      Monsieur Alain Carrier      maire  
                         Monsieur Régis Sirois      conseiller, siège no. 1  
                         Madame Myleine Gauthier      conseillère, siège no. 2  
                         Monsieur Bertrand Lavoie      conseiller, siège no. 3  
                         Madame Francine Bezeau      conseillère, siège no. 5

Madame Marie-France Dupont, conseillère, siège no. 4, et monsieur Robin Deschênes, conseiller, siège no. 6 sont absents, absences motivées.

**Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Alain Carrier.**

**Tous les membres ont reçu un avis de convocation, conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.**

**Monsieur Yves Banville, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.**

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

16-11-230 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

2. Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité
3. Remerciements à des bénévoles de Sainte-Angèle-de-Mérici
4. Remboursement à l'Assurance-emploi
5. Période de questions.
6. Levée de la séance.

Adoptée

**2. RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ**

Monsieur Alain Carrier, maire, fait rapport sur la situation financière de la municipalité conformément à l'article 955 du code municipal du Québec (L.R.Q., c.C-27.1)

**3. REMERCIEMENTS À DES BÉNÉVOLES DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI**

16-11-231 Sur la proposition de monsieur Bertrand Lavoie, il est résolu à l'unanimité des conseillers de remercier mesdames Francine Tardif, Claudette Gauthier et Line Paradis pour de nombreuses années de bénévolat, leur aide a été grandement apprécié, de plus, la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici remettra à chacune un bon d'achat de 50.\$ à la librairie L'hibou-coup de Mont-Joli

Adoptée

**4. REMBOURSEMENT À L'ASSURANCE-EMPLOI**


16-11-232 Sur la proposition de monsieur Régis Sirois, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 13 908.\$, à l'employé 02-0010 pour le remboursement à l'assurance-emploi et d'avoir une pièce justificative avant d'effectuer ledit remboursement.

Adoptée

5. PÉRIODE DE QUESTIONS.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE.

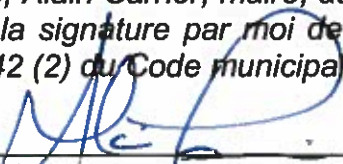
16-11-233 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance, il est 20 h 11, l'ordre du jour étant épuisé.

  
\_\_\_\_\_  
Alain Carrier, maire

Adoptée

  
\_\_\_\_\_  
Yves Banville  
Directeur général & Secrétaire-trésorier

*Je, Alain Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
\_\_\_\_\_  
Alain Carrier, maire